

Catégorie voiture de tourisme	Marque <b>SIMCA</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 90 F - Aronde 1300 Coupé de Ville	Bordereau-type N° 1712
----------------------------------	------------------------	--	---------------------------

Moyens de reconnaissance du type Dés. "90 F" s/plu.constr. s/avant et en préfixe No. châssis  
 N° de châssis frappé A droite s/ renfort du tablier et s/plaqu.constr. s/ l'avant  
 N° de moteur frappé A gauche s/bloc-moteur, s/bossage de la pompe d'alimentation.  
 Constructeur du châssis Société Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automob., NANTERRE (F)  
 Constructeur du moteur

**MOTEUR S I M C A**

Marque et type "Flash Special"  
 Genre En ligne OHV 1290  
 Carburant benzine  
 Nombre cyl. 4 Temps 4  
 Allègre 74 mm.  
 Course 75 mm.  
 CV-impôt 6,571  
 Cylindrée totale 1'290 cm<sup>3</sup>  
 CV. frein 57  
 Refroidissement eau  
 Empl. du moteur à l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières  
 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, s/toutes les 4 roues  
 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, s/roues arr.  
 3. Frein -  
 Frein de remorque -  
 Direction  
 Crochets de remorque A gauche - à vis globique et galet "GEMER"  
 Nombre de vit. avant - 4  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. env. 30 en prise dir. 130 km/h

**CARROSSERIE**

Constructeur F A C E L, PARIS  
 Genre / Forme Coupé sport (Limousine)  
 Nombre de portes 2  
 Nombre de places ass.) Total 2  
 Avant 2 Milieu - Arrière 1)  
 Nombre de places debout -  
 Pour motos: Siège arrière -  
 Sidécar -

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2) 2 passagers et bagages	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant + 2 strapontins	kg.	kg.	1'240 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	480 kg.	460 kg.	940 kg.
Charge utile	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			kg.
Pneumatiques: Dimension 5.60 - 14			simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 365 kg.) par essieu 730	kg.	730 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V.

Phares: Marque M A R C H A L Equilux 2, dans les phares  
 Feux de position 2, combinés av. catadioptrés 7 W.  
 Feux stop 2, combinés 18 W.  
 Indicateurs de direction: Syst. 4 alignoteurs av. Jampo 18 W.  
 18 W. et minuterie 18 W. (2-tours)  
 2, électriques  
 Avertisseur  
 Syst. antichoc: Ampoules Bilux à cuiller 36/45 W. (2-jambes)  
 Feux rouges 2, combinés av. catadioptrés 7 W.  
 Edilux du No de contr. 1, centre couvercle coffre 7 W.  
 AV: Séparés sous les phares (blancs)  
 AR: Combinés av. feux stop (rouges)  
 Emplacement  
 Essais-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie	avant	1:255	mm.
Voie	arrière	1:250	mm.
		1:530	mm.
Empreinte		2:473	mm.
Longueur hors-tout		4:290	mm.
Hauteur (non charg.)		1:450	mm.
Garde au sol		175	mm.
Porte à faux, arrière		1:050	mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)		-	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		-	mm.
Diamètre de bragues ext. gauche		10:40	mm.
Diamètre de bragues ext. droite		10:30	mm.

Dim. Intérieures  
 Longueur du pont de charge  
 Largeur du pont de charge  
 Hauteur intérieure  
 Hauteur du pont dep. la sol  
 Hauteur (intérieur)

Genève, le 17.11.1955

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-type

OBSERVATIONS

\* (\*) Largeur au milieu = 1:570 mm  
 Des. "Aronde 1300" à droite s/tableau de bord.  
 Ce véhicule est livré sans ornementation dangereuse dépassant la carrosserie, ni figurine de capot.  
 Mesure du bruit: à 7 m latéralement  
 Au ralenti  
 Au régime max. d'utilisation (130 km/h)  
 Brut mécanique  
 = 62 Phono  
 = 82 Phono  
 = 83 Phono

1) Nombre de places: Ce véhicule est prévu pour 2 personnes.  
 Il peut cependant être accordé 2 places complètes dans le logement arrière pour autant qu'il soit aménagé avec des coussins et des dossiers, et pour autant que les normes soient observées. L'export doit examiner le véhicule et décider de cas en cas lors de l'immatriculation de celui-ci.